

Le changement ... c'est pour quand ?

Tandis que les vacances d'été touchent à leur fin, chacun, dans son foyer, prépare la reprise. Rentrée scolaire et rentrée sociale se conjuguent sous des auspices nouveaux.

En quelques mois, deux élections sont passées, un nouvel exécutif s'attèle à l'ouvrage, le MEDDTL est devenu MEDDE, une nouvelle ministre a été nommée, puis une autre, un ministre délégué à la mer est à l'œuvre, trop occupé pour recevoir la première organisation syndicale du secteur mer ... le changement quoi !

Le décret sur le **nouvel espace statutaire** est signé par notre ministre depuis quelques jours. L'horizon d'une application pour le mois d'octobre se dessine.

Le **cadrage ULAM** se décline dans les Règlements Intérieurs du Temps de Travail des DDTM. Déjà les directeurs locaux demandent l'assouplissement et plus de flexibilité tant le cadrage est inapplicable en l'état... les contraintes sont appliquées sans reconnaissance de la pénibilité, cela va de soi.

Les **ISH** au forfait raboté vont s'appliquer dans les Ulam quand le forfait intégral est du. Là encore l'absence de reconnaissance de la pénibilité est la cause de cette mesure au rabais. L'étude pour l'application au Patrouilleurs et au Vedettes Régionales est en cours.

La **révision des régimes de travail** pour les services opérationnels et navigants est à l'étude.

Le **plan de scolarité des Lycées Maritimes** laisse les équipes enseignantes dans l'expectative sous le feu nourri du manque de budget et de poste dans les établissements.

La réforme des **guichets uniques Douanes - Plaisance** se poursuit.

L'accès au **8 ième échelon** pour les syndics principaux de première classe est toujours subordonné au choix hiérarchique. Le refus de l'administration d'organiser un examen professionnel pour transformer des poste en B est un mépris. La CGT poursuit son combat.

L'**intégration des Inspecteurs des Affaires Maritimes** dans un corps d'ingénieur est encore au point mort. La CGT revendique que cette étape soit accomplie sans attendre la fusion générale envisagée que par ailleurs nous réprouvons.

La **cadrage national des DIRM** piétine toujours.

L'**ENIM** vit un bouleversement et les répliques des audits.

Ce point de rentrée n'est bien évidemment pas exhaustif, il balise, sans hiérarchie, les sujets en cours.

Il illustre, s'il en était besoin, l'ampleur du travail syndical à accomplir que ce soit localement au moyen : des Heures Mensuelles d'Information et de la participation au Comités Techniques départementaux ou Interrégionaux, au sein des instances de concertation régionales placés auprès des DREAL, ou au niveau national au Comité Technique Ministériel, au Comité Technique Interministériel au sein desquels le SNPAM- CGT possède un siège.

Le dialogue avec la DAM est restauré. Après deux ans de « black out », l'arrivée de Mme BREHIER à la tête des Affaires Maritimes marque un regain dans les échanges. Seront-ils fructueux ? C'est un autre sujet. Au moins existeront-ils !

La CGT ne manque pas de propositions. Déjà, les propositions formulées par notre organisation syndicale ont été intégrées à l'agenda social. ([ici](#))

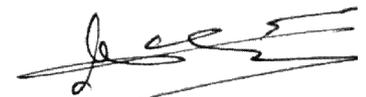
Au plan national, la conférence sociale du 7 juillet dernier a permis à la CGT de produire des revendications précises et concrètes. Pour la fonction publique un dossier spécial a été réalisé dans dernier numéro de « Fonction Publique » de l'UGFF – CGT. ([ici](#))

J'invite chaque représentant syndical à s'en saisir tant les sujets sont d'importance. Le document est un support de choix pour l'organisation des Heures Mensuelles d'Information, la mise en partage et la réflexion collective.

Je souhaite, à chacune et à chacun une bonne rentrée.

Salutations fraternelles

Le Secrétaire Général



Nicolas MAYER